

Communications municipales N° 2-2025

Période du 1^{er} février au 30 avril 2025

➤ La Municipalité informe que :

- La 2^{ème} version du budget 2025 a été approuvée, le 24 février 2025 par le Conseil communal permettant ainsi à la Ville de reprendre les prestations suspendues.
- La 4^{ème} édition du festival des courts métrages CINDROM a eu lieu le 27 mars 2025 au Cinétoile.
- Des travaux réalisés par CADouest sont prévus du 31 mars au 15 juin 2025 sur la Place du Marché.
- La Ville a proposé des cours de français gratuits du 3 au 20 mars 2025 au restaurant de la Coop.
- Le Biblioweekend sur le thème « Les mots relient les mondes » proposant 6 ateliers (communication empathique, éveil musical, slam etc.) s'est déroulé le 29 mars 2025.
- Le préavis n° 10-2022 subira vraisemblablement un dépassement dont le montant n'est pas encore déterminé, en voici les raisons :
 1. Dans le préavis 10-2022, un montant de CHF 25'000. — était prévu pour le développement des interfaces ELO avec les principales applications. Ce montant a été largement sous-estimé. Car outre les coûts de développement et de service liés à leur mise en place, il y a également le coût de la licence à payer pour pouvoir bénéficier des interfaces (CHF 12'484.-). La réserve de CHF 6'000.- prévue dans le préavis a été affectée à ce poste et malgré cela un dépassement d'environ CHF 5'000.— supplémentaire et estimé à ce jour.
 2. La Ville de Prilly a acquis le logiciel de GED auprès de l'intégrateur Protocol et son module « Commune », qui est une configuration de l'outil GED ELO spécifique pour les communes. Après plusieurs mois de projet, le comité de pilotage a décidé de rompre la collaboration avec cet intégrateur, pour les raisons suivantes :
 - a. Le module « commune » proposé par Protocol ne répondait pas aux besoins de la commune (notamment en ce qui concerne les aspects de traitement archivistique des affaires)
 - b. La collaboration avec l'intégrateur a été difficile, notamment dans la rapidité et l'efficacité du traitement des demandes de la Ville.

Le comité de pilotage a alors recherché un autre intégrateur, ainsi qu'un autre module « Commune » qui puisse répondre aux besoins. Le choix s'est porté sur la société ECM Solutions et le module « Public Sector » de ELO.

Ce changement de prestataire et de module a eu des répercussions sur les délais et les coûts :

- Achat du module ELO Public Sector
 - Migration de l'ancien module vers le nouveau module, étant donné que le service des finances avait déjà démarré la GED avec le module de Protocol
 - Configuration et formation de l'équipe de projet sur le nouveau module
 - (Re)formation des utilisateur·rices finances sur le nouveau module
 - Revue des plans de classement des services
 - 6 mois de retard sur le projet entraîne des coûts supplémentaires en termes de gestion et suivi du projet par le mandataire ELCA
3. Le comité de projet a mandaté ELCA (M. Mignot), afin d'effectuer un certain nombre de tâches qui n'étaient pas comprises dans son mandat de base. Cela résulte du fait que les membres de l'équipe de projet n'avaient pas de disponibilité pour pouvoir les assumer :
 - a. Reprise des documents de la structure de fichiers dans ELO.

- b. Formation de tous les utilisateur·rices.
- c. Support des utilisateurs en production.
- d. Configuration ELO (types de documents, droits, autorisations) pour les utilisateur·rices.

➤ **Au sein du personnel :**

Départs

- Delhausse Eric, 100%, Responsable de complexe bâtiments scolaires Sud
- Migy Manon, 65%, Animatrice socioculturelle
- Loichat Julie, 65%, Responsable de structure Vieux-Collège
- Davoudi Léa, 75%, Educatrice UAPE
- Marin Diego, 100%, Chef de service Travaux et Voirie
- Ceppi François, 100%, Responsable de complexe bâtiments administratifs

Engagements

- Araujo Benavides Jonathan, 100%, Agent d'exploitation
- Montanella Danny, 100%, Agent d'exploitation
- Choffat Dietrich, 90%, Chef de service Cohésion sociale, Jeunesse et Sports
- Anaya Milaine, 30%, Agente d'exploitation
- Scialletti Nadia, 70%, Agente d'exploitation

➤ **Nonagénaires :**

Suite au refus de la première version du budget, la Municipalité avait décidé, dans sa séance du 23 décembre 2024, de suspendre les livraisons de présents. Dès lors, plusieurs d'entre-elles ont été reportées.

La Municipalité a livré les traditionnels cadeaux à l'occasion des 90 ans de :

- Mesdames Carmen Broillet et Geneviève Descloux, le 10 mars,
- Madame Jacqueline Pugin et Monsieur René Flatt, le 14 mars,
- Monsieur Jean-Pierre Maire, le 25 mars,
- Monsieur Serge Polympestoff, le 27 mars, Monsieur Bruno Gugiatti, le 31 mars,
- Mesdames Anita Thury et Ruth Blum, le 23 avril.

➤ **La Municipalité a notamment participé à/au :**

- Concert annuel de l'Union instrumentale de Prilly, le 1^{er} mars 2025
- Repas de rupture du jeûne de la Fondation socioculturelle des Musulmans de Lausanne, le 10 mars 2025
- L'assemblée paroissiale de l'Eglise évangélique réformée Vaud, le 16 mars 2025
- L'assemblée générale de l'Abbaye, le 21 mars 2025
- L'assemblée paroissiale ordinaire (Prilly-Jouxens), le 25 mars 2025
- L'assemblée générale statuaire de l'Union des Sociétés, le 26 mars 2025
- Repas de soutien du HC Prilly Black Panthers, le 4 avril 2025
- L'assemblée générale de la SICOL, le 30 avril 2025
- L'assemblée du Conseil intercommunal de l'ASIGOS, le 30 avril 2025

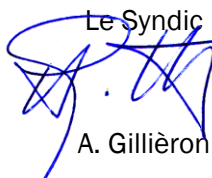
➤ Statistique des habitants

	31.01.2025	30.04.2025
Total	12'927	13'046
Suisses	7'162	7'141
Etrangers	5'765	5'905
En résidence secondaire (hors total)	239	239

Le corps électoral communal au 2 mai 2025 se monte à 8'418 personnes.

Prilly, le 5 mai 2025

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

A. Gillièron



La Secrétaire

S. Böhlen